



■ RENCONTRE À TRAMELAN AVEC M. PRIX, STEFAN MEIERHANS

«Il n'y a pas de raison que les Suisses paient plus juste parce qu'ils gagnent plus!»

► **Le surveillant des prix en Suisse Stefan Meierhans** était de passage mercredi soir à Tramelan pour débattre de la cherté de la Suisse, dans le cadre d'une conférence organisée par la Chambre d'économie publique du Jura bernois.

► **Celui que l'on appelle plus communément M. Prix** estime que davantage de concurrence, notamment avec l'introduction prochaine du Cassis de Dijon, est l'une des solutions qui permettra une baisse du niveau des prix. Interview.

– **Stefan Meierhans, la Suisse est-elle vraiment si chère qu'on le dit?**

– Oui, et les chiffres le démontrent. Selon les données de l'office statistique européen Eurostat, on voit que le niveau des prix à l'importation des biens est de plus de 10% plus élevé en Suisse qu'ailleurs en Europe. Si en plus on prend en considération les différences de taux de TVA (qui est au minimum de 15% dans l'Union européenne contre 7,6% en Suisse), on arrive à un écart de plus de 20%. Ce qui veut dire que même avec un taux de TVA très inférieur au reste de l'Europe, on paie les produits bien plus cher chez nous. Si l'on élargit la

comparaison aux 30 pays les plus industrialisés de l'OCDE, on arrive même à des prix de 39% plus élevés que la moyenne. Seuls le Danemark et la Norvège sont plus chers que la Suisse. L'eau, l'électricité, le gaz, les logements et certaines denrées alimentaires comme la viande sont particulièrement coûteux chez nous.

– **Ces données ne doivent-elles pas être relativisées par le fait que les salaires sont aussi plus élevés dans notre pays?**

– Il est vrai qu'en Suisse, on est bien lotis en ce qui concerne le niveau des salaires, et il faut toujours garder ce critère à l'esprit. Mais la valeur d'un produit est fixée par les coûts de production, de marketing, etc. Il n'y a donc pas de raison qu'on paie un bien plus cher en Suisse, juste parce qu'on gagne plus!

– **Quelles sont les causes de cette cherté et comment y remédier?**

– Il y a plusieurs causes mais on peut citer par exemple les entraves législatives et les mesures de protection du marché intérieur. Heureusement, en ce qui concerne les entraves techniques, le Parlement a accepté l'introduction du principe du Cassis de Dijon, qui permettra d'importer plus facilement et à meilleur prix les marchandises de l'Union européenne, dans le domaine des denrées alimentaires, du textile et de l'habillement.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) estime à 2 milliards de francs les économies possibles pour les consommateurs. Ce n'est pas rien! D'autres mesures vont aussi améliorer la situation, par exemple la légalisation des importations parallèles, qui permet désormais aux producteurs de se fournir sur le marché le moins cher. Je suis convaincu que toutes ces mesures vont augmenter la concurrence et apporter quelque chose au consommateur. Ce dernier a d'ailleurs aussi un rôle important à jouer: il a la possibilité d'agir, en comparant, testant, et en tirant avantage du marché. Enfin, le Surveillant des prix a aussi une influence (lire ci-dessous).

– **Revenons au Cassis de Dijon, dont on a beaucoup parlé ces derniers mois. Comment être sûr que la baisse des prix annoncée bénéficiera bien au consommateur et pas uniquement aux distributeurs?**

– Je comprends cette crainte. Mais les organisations de consommateurs, telle la Fédération romande des consommateurs, ont déjà promis de surveiller ça de près, tout comme le Seco, qui va suivre l'évolution du dossier.

– **Le Cassis de Dijon, peut-être bientôt un accord de libre-échange en matière agricole... C'est bénéfique pour le consommateur mais ces ac-**

cords ne représentent-ils pas un risque énorme pour les producteurs suisses, en particulier pour les paysans?

– Je vais peut-être répondre avec platitude, mais je dirais: tout a un prix. J'ai de la compréhension envers les paysans, ce n'est pas facile. Ce sont des changements structurels qui devront prendre place. On l'oublie parfois, mais dans le domaine de l'agriculture, bon nombre de producteurs ont trouvé des niches, dans les produits haut de gamme destinés à l'exportation par exemple. Certes, il faudra s'adapter à ces nouvelles conditions cadre. Mais une concurrence qui augmente c'est un défi pour tout le monde, et pas seulement dans le domaine de l'agriculture. Il n'y a pas de raison qu'une branche soit exemptée.

– **La libéralisation est donc LA solution pour faire baisser les prix?**

– Non, pas forcément. La libéralisation du marché de l'électricité est un exemple récent qui a démontré de manière douloureuse pour le consommateur qu'une libéralisation n'amène pas forcément des tarifs réduits. Lorsqu'on libéralise, il y a souvent des gagnants et des perdants. Il faut donc analyser toutes les conséquences. Si on prend le cas de la Poste en Suisse, il faut se poser la question de ce que signifierait une libéralisation pour les régions périphé-



riques. Il n'en reste pas moins que dans certains cas, la concurrence est un bienfait pour le consommateur, pas seulement parce qu'elle a un effet sur les prix, mais aussi parce qu'elle permet un choix plus riche et stimule l'innovation.

Propos recueillis par
CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

■ REGARD SUR LA FONCTION DE M. PRIX

Quand M. Prix fait baisser les tarifs à l'Hôpital du Jura

La fonction de M. Prix est apparue pour la première fois en Suisse dans les années 70, moment de forte surchauffe conjoncturelle. Le poste a ensuite disparu à la fin des années 70, avant d'être réintroduit au milieu des années 80, suite à l'acceptation d'une initiative populaire. Contestée par certains (l'UDC avait demandé en 2006 sa suppression par voie de motion), la surveillance des prix est désormais un principe ancré dans la Constitution.

Mais quelle est donc l'influence réelle de M. Prix? «Ma tâche se limite à la surveillance des marchés sur lesquels il n'y a pas de concurrence: prix administrés, entreprises bénéficiant d'un monopole d'exploitation ou entreprises puissantes», explique Stefan Meierhans. Le Surveillant des prix contrôle par exemple le prix de la redevance radio-TV, les tarifs des CFF et de La Poste, le prix des médicaments, de l'évacuation des ordures ménagères ou encore les tarifs des médecins.

Des résultats concrets

Dans certains cas la Surveillance des prix peut imposer un tarif, dans d'autres, elle doit se contenter d'émettre des recommandations. «Mais ce sont un peu plus que de simples recommandations. Car si l'autorité compétente (p.ex. Conseil d'Etat ou Conseil fédéral) décide de ne pas les suivre, elle doit se justifier.»

Concrètement, M. Prix peut se targuer de plusieurs résultats concluants: «Nous avons par exemple obtenu une baisse des

tarifs de La Poste d'environ 200 millions de francs en faveur du consommateur», se réjouit Stefan Meierhans. Plus près de chez nous, M. Prix a réussi à imposer une diminution de 14% du tarif des prestations ambulatoires à l'Hôpital du Jura. «Nous avons obtenu l'établissement du point TARMED 2007 à 82 ct., alors que le Gouvernement voulait le fixer à 95 ct. Le tribunal administratif fédéral nous a donné raison.» En outre Stefan Meierhans avait fait couler beaucoup d'encre en début d'année en proposant la suppression de Billag, organisme chargé de l'encaissement de la redevance pour la radio et la télévision, jugeant son coût de fonctionnement trop élevé. «Les 55 millions ainsi économisés pourraient permettre de baisser le montant de la taxe», avait-il alors suggéré. Le dossier est en cours.

«J'aime le contact avec les gens»

Après un an passé à la Surveillance des prix, Stefan Meierhans tire un bilan positif. «On le voit lorsque l'on relaie les réclamations des citoyens et que l'on recherche des informations: notre travail est pris au sérieux. C'est aussi réjouissant de constater que l'on arrive souvent à une décision rapide dans bon nombre de dossiers: quand j'arrive avec une proposition, le cas se règle souvent à l'amiable. Les gens préfèrent cela plutôt que d'aller devant la justice (les entreprises ont un droit de recours). Mais ce qui m'a le plus marqué, c'est ma fonction d'ombudsman. Je suis à l'écoute des gens, je reçois énormément

de courrier, c'est enrichissant. J'ai beaucoup de plaisir à faire quelque chose qui fait du bien aux gens.» Pour la petite histoire, la Surveillance des prix a reçu la bagatelle de 1535 plaintes de consommateurs relatives au niveau des prix au cours du 1^{er} semestre 2009. Un record. Stefan Meierhans invite d'ailleurs la population à lui signaler tout abus de prix. Des formulaires sont disponibles sur internet à l'adresse www.monsieur-prix.admin.ch. CLR

► Bio Express de M. Prix

Nom et prénom: Meierhans Stefan

Date de naissance: 23 août 1968

Etat civil: marié à Béatrice Wertli, papa d'une petite Lena

Etudes: a fréquenté les Universités de Bâle, Oslo et Uppsala, avant d'obtenir un titre de docteur en droit à l'Université de Bâle en 1998.

Parcours professionnel: a travaillé pour l'Office fédéral de la justice, puis, de 1998 à 2003, au secrétariat général du Département fédéral de justice et police, dans l'état-major des conseillers fédéraux Arnold Koller, puis Ruth Metzler. Il a également été employé de Microsoft.

Parti politique: membre du PDC.



■ CONFÉRENCE-DÉBAT

Primes maladie: «Il faut chercher à diminuer les coûts de la santé»

A l'issue de la conférence donnée par M. Prix, le public était invité à participer au débat. Comme l'on pouvait s'y attendre, le thème des primes maladie n'a pas manqué d'être abordé.

«Que proposez-vous pour lutter contre la hausse des primes?», s'est enquis un participant. «Dans ce domaine, mon action est plutôt axée sur la baisse des coûts de la santé. Il faut savoir que les primes sont le miroir des prestations que nous consommons. Or, dans le domaine des soins ambulatoires, les coûts de la santé ont augmenté de plus de 10%. Il est de la responsabilité de chacun de ne pas se rendre aux urgences dès qu'on a mal à la tête!»

Et M. Prix d'exposer quelques pistes: «Il faut trouver des incitations qui fonctionnent. Aujourd'hui, les pharmaciens n'ont par exemple

aucun intérêt à favoriser les génériques, car ils touchent un pourcentage sur ce qu'ils vendent. C'est le genre de choses qu'il faut corriger dans la loi et qui contribuera à freiner les coûts.»

La députée-maire de Cormoret Annelise Vaucher s'est, elle, inquiétée des risques de sous-enchère engendrés par la concurrence pour les industries. «Il faut veiller aux intérêts des régions périphériques», a admis Stefan Meierhans. «Mais d'un autre côté, à la longue, le protectionnisme, ça ne fonctionne pas. J'ai envie que la Suisse se confronte à la concurrence, qu'elle se montre innovante et productive. Si l'on prend l'horlogerie, vous avez trouvé la bonne voie pour pérenniser cette industrie dans cette région, malgré la concurrence. Cela donne de l'espoir.» A méditer! CLR